



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Insécurité juridique pour les employeurs liée à l'épidémie de covid-19

Question écrite n° 27784

Texte de la question

M. Daniel Fasquelle attire l'attention de Mme la ministre du travail sur les conséquences juridiques néfastes que pourrait avoir l'épidémie de covid-19 en matière de responsabilité pénale des chefs d'entreprise, au regard de l'évolution rapide de la situation, les informations disponibles à ce propos sur les supports numériques du ministère du travail affirmant que la base d'appréciation de cette responsabilité est fondée sur le suivi des recommandations du Gouvernement, elles-mêmes tout aussi changeantes. Il souhaite savoir quelles mesures ont été adoptées afin de protéger les chefs entreprises de ces risques juridiques.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Fasquelle](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27784

Rubrique : Crimes, délits et contraventions

Ministère interrogé : [Travail](#)

Ministère attributaire : [Travail, emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2020](#), page 2464

Question retirée le : 1er septembre 2020 (Fin de mandat)